

**Avis d'arrêt des prises de jeu et résiliation du règlement du jeu de grattage de La Française des jeux accessible par internet dénommé « MISSION NATURE »**

**Article 1**

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « MISSION NATURE », pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « MISSION NATURE » fait le 8 août 2024, sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 31 mars 2025. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site [www.fdj.fr](http://www.fdj.fr).

Par conséquent, le règlement du jeu « MISSION NATURE » fait le 8 août 2024 est résilié à compter du lendemain de l'arrêt des prises de jeu.

Fait le 19 février 2025,

Par délégation de la Présidente directrice  
générale de La Française des jeux

Charles Lantieri